

SAMSUNG

C'est vous l'artiste !

Vous êtes possesseur d'un
The Frame 2023 ou 2022** acheté entre
le 1^{er} février et le 30 septembre 2023 ?

Vous êtes possesseur d'un
Galaxy S23, S23+ ou S23 Ultra acheté entre
le 1^{er} février et le 30 septembre 2023 ?

15%

remboursés*

sur le Galaxy S23, S23+ ou S23 Ultra
de votre choix acheté(s) entre le
2 août et le 30 septembre 2023

15%

remboursés*

sur le TV The Frame 2023
de votre choix** acheté entre le
2 août et le 30 septembre 2023



*Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer.

L'Art Store est accessible via un abonnement mensuel à 4,99€ ou annuel à 49,99€. L'Art Store est disponible en France Métropolitaine uniquement. **DAS Galaxy S23 Ultra tête : 0.963W/kg | DAS tronc : 1.398W/kg | DAS membres = 2.95W/kg.** Retrouvez les étiquettes énergie de la gamme Lifestyle sur www.samsung.com/fr/.

**Hors The Frame 32"

© 2023 - Samsung Electronics France. Visuel Non Contractuel.

CONDITIONS DE L'OFFRE

- **Une seule participation** et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse postale) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois. ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).
- Offre réservée aux consommateurs domiciliés en France¹⁾ et Monaco, cumulable avec toute offre de remboursement en cours portant sur les mêmes produits.

1 ACHETEZ VOTRE TÉLÉVISEUR OU VOTRE SMARTPHONE ÉLIGIBLE À L'OFFRE

Option 1 : Cette offre est réservée aux consommateurs ayant acheté un Smartphone Samsung Galaxy S23, S23+ ou S23 Ultra entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2023 inclus auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs située en France¹⁾ ou à Monaco (hors Marketplace²⁾).

- Pour tout achat entre le 2 août et le 30 septembre 2023 inclus, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs située en France¹⁾ ou à Monaco (hors Marketplace²⁾, d'un téléviseur The Frame 2023 (référence TQxxL503B) hors 32 pouces (81 cm) neuf, Samsung vous rembourse 15% du prix TTC au titre de l'achat dudit produit (après déduction de toute réduction de prix et à l'exclusion de toute facturation de service) dans la limite du montant acquitté pour le produit.

Le produit doit être immédiatement disponible en stock lors de l'achat.

OU

Option 2 : Cette offre est réservée aux consommateurs ayant acheté un TV The Frame 2023 ou 2022 (référence TQxxL503B ou QExxL503B) hors 32 pouces (81 cm) entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2023 inclus auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs située en France¹⁾ ou à Monaco (hors Marketplace²⁾).

- Pour tout achat entre le 2 août et le 30 septembre 2023 inclus, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs située en France¹⁾ ou à Monaco (hors Marketplace²⁾, d'un Smartphone Samsung Galaxy S23, S23+ ou S23 Ultra (tous modèles, tous coloris), Samsung vous rembourse 15% du prix TTC au titre de l'achat dudit produit (après déduction de toute réduction de prix et à l'exclusion de toute facturation de service) dans la limite du montant acquitté pour le produit.

Le produit doit être immédiatement disponible en stock lors de l'achat.

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback et sélectionnez l'offre « SAMSUNG C'EST VOUS L'ARTISTE ! » entre le 2 août et le 30 octobre 2023 inclus.
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire de participation et chargez les éléments suivants :
 - Votre **preuve de d'achat ou de location** du téléviseur (dans le cas de l'option 1) ou du smartphone éligible à l'offre (dans le cas de l'option 2) (facture ou ticket de caisse datée au plus tard du 30 septembre ou sont entourés le prix, la référence du produit acheté et la date d'achat effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).
 - Dans le cas d'un achat en ligne, chargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur lequel apparaît le(s) référence(s) du/des produit(s) commandé(s), le nom du vendeur, le site internet sur lequel a/ont été commandé(s) le(s) produit(s).
 - La **preuve d'achat de votre Smartphone Samsung Galaxy S23 justifiant d'un achat entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2023** (dans le cas de l'option 1) ou la **preuve d'achat de votre téléviseur The Frame justifiant d'un achat entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2023** (dans le cas de l'option 2).
 - Une **photo lisible de l'étiquette blanche de votre téléviseur The Frame ou de votre Smartphone Galaxy S23, préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres** à 13 chiffres, le numéro d'IMEI à 15 chiffres et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).
 - Dans le cas de l'option 1 seulement : Une **photo lisible de l'étiquette signalétique de votre téléviseur qui se trouve au dos de votre produit**, et sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**
 - Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC³⁾
- Validez votre participation en ligne **au plus tard le 30 octobre 2023 inclus.**
- Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de validation de votre participation par Samsung. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Poursuivre le traitement de votre participation, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback, sélectionnez l'offre SAMSUNG « C'EST VOUS L'ARTISTE ! » et cliquez sur « Suivre ma participation »

¹⁾ À savoir la France Métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

²⁾ Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

³⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni la République de Saint Marin et Monaco.

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine. Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous sur <https://www.samsung.com/fr/contactus>, par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.